



*Siège : Mairie de Bracieux 41250
Tel/Fax 02 54 46 49 67*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2011

L'an deux mil onze, le dix-sept février à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

PRESENTS : MME PRIOL, MM GODRON, GARNIER (Beuvron amont), MM DUPONT, BOUQUIN, BARDON (Centre Amont), MM GAULT, REPINCAY, CHESNEAU, (Beuvron aval), MM DESROCHES, TOUCHET, LHOMME (Centre Aval), M MOREAU, DUCHALAIS (Bièvre) MM ROBERT, MAURICE, CLOUET (Centre Cosson), MM LEROUX, ROUX (Bas Cosson) MM FROMENT, PICHET (Bassin Cosson).

Assistaient à la réunion : M GAMBS (Beuvron amont), MME VALOIS (Centre Cosson) et Mr DUPIN Trésorier.

Date de la convocation le 27 janvier 2011.

Ordre du jour :

- **Approbation du Compte de Gestion 2010**
- **Approbation du Compte Administratif 2010**
- **Vote du Budget Primitif 2011**
- **Renouvellement convention secrétariat**
- **Programme Grenouille taureau 2011 et bilan 2010**
- **Questions diverses**

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010

Dressé et présenté par Gilles DUPIN, Receveur Municipal

Après s'être fait présenter les Budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2010, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Monsieur Christian LEROUX, Premier vice-président, après la lecture du Compte Administratif 2010, fait constater les résultats suivants :

Exercice 2010	recettes	dépenses	Résultats
Fonctionnement	538 572,31 €	411 596,15 €	126 976,16 €
Investissement	72 420,09 €	63 422,45 €	8 997,64 €

Après en avoir délibéré, les délégués votent à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2010.

- Nombre de membres en exercice :	24
- Nombre de membres présents :	21
- Nombre de suffrages exprimés :	20
VOTE Pour :	20
Contre :	0
Abstention:	0

AFFECTATION DU RESULTAT DE EXERCICE 2010

Le comité syndical, après avoir entendu le compte administratif 2010, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de	126 976,16 €
- Un excédent cumulé d'investissement de	8 997,64 €

- Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement de 126 976,16 € comme suit :
 - Au compte R 002, excédent de fonctionnement reporté.
- Décide d'affecter le résultat excédentaire d'investissement de 8 997,64 € comme suit :
 - Au compte R 001, excédent d'investissement reporté.

- Nombre de membres en exercice :	24
- Nombre de membres présents :	21
- Nombre de suffrages exprimés :	21
VOTE Pour :	21
Contre :	0
Abstention:	0

BUDGET PRIMITIF 2011

Monsieur le Président présente le budget primitif 2011.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2011.

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	725 126 €	725 126 €
INVESTISSEMENT	146 561 €	146 561 €

CONVENTION SECRETARIAT

entre le Syndicat d'Entretien du bassin du Beuvron Et le Syndicat du Beuvron Centre Aval

Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical la convention de secrétariat avec le SYNDICAT DU BEUVRON CENTRE AVAL.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention de secrétariat avec le Syndicat du Beuvron Centre Aval, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

PROGRAMME GRENOUILLE TAUREAU 2011 ET BILAN 2010

Comme les années précédentes, les actions mises en œuvre dans le cadre de la Grenouille taureau sont les suivantes : contrôle des pêches d'étang, récolte de pontes, tirs nocturnes, installation de barrières de piégeage et veille (nocturne et diurne).

Ces actions ont été réalisées en 2010 sur 82 sites. Elles ont permis de prélever 43 pontes, 154 adultes et 5205 juvéniles.

En début de saison, 50 sites étaient colonisés. Après les actions d'éradication, il en reste 29. La densité de colonisation d'un site est très variable. Pour les sites à faible densité, de plus en plus nombreux, une nouvelle méthode de détection par analyse ADN va être expérimentée en 2011.

Le comité scientifique et le comité de suivi encouragent la poursuite du programme d'éradication pour les années à venir.

La lutte n'est efficace que si les moyens financiers, humains et juridiques sont réunis.

Les moyens financiers font apparaître une participation du SEBB inférieure à 10% depuis le début du programme donc une bonne implication des partenaires financiers que sont la DREAL, Leader et la Région Centre.

Les moyens humains doivent être renforcés, notamment par l'augmentation de la participation de l'ONCFS et la sollicitation de la Fédération des Chasseurs.

Les moyens juridiques sont désormais acquis puisqu'un Arrêté Ministériel du 30 juillet 2010 donne un statut juridique à la Grenouille taureau et permet ainsi d'accéder aux propriétés sans attendre l'autorisation du propriétaire. Néanmoins, le comité de suivi souhaite que cette mesure ne soit prise que dans des cas ultimes. La communication auprès des propriétaires reste une solution à privilégier.

QUESTIONS DIVERSES

Programme d'abaissement des ouvrages hydrauliques

Suite à la délibération prise par le SEBB et les courriers émis par les propriétaires riverains concernant l'abaissement des barrages autorisé par arrêté préfectoral, monsieur Desroches informe le comité syndical que tous les propriétaires d'ouvrages ont refusé de manœuvrer les ouvrages.

Etude sur les ouvrages hydrauliques

L'étude sur les ouvrages hydrauliques qui a fait l'objet d'un appel d'offres infructueux en 2010 va être relancée en 2011 avec des objectifs moins ambitieux : l'analyse portera sur les 124 ouvrages identifiés Grenelle ou liste 2 au lieu des 326 ouvrages du bassin.

Elle permettra de définir une liste d'ouvrages sur lesquels il sera prioritaire d'engager des actions, avec un échéancier de réalisation de ces actions.

Cette étude sera réalisée en concertation avec les propriétaires. Un important dispositif de communication va être mis en œuvre dans ce but.

Fin de la séance 19h30

En annexe :

- *Tableau financier du Compte Administratif 2010*
- *Tableau financier du Budget Primitif 2011*